



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Travail de milieu auprès des aînés vulnérables

LES SERVICES SONT SUSPENDUS... POUR LE MOMENT

(Thetford Mines, 24 avril 2020). **C'est avec regret que le conseil d'administration du Conseil des aînés de la MRC des Appalaches (CDA) annonce qu'il mettra fin, le 29 mai prochain, à son service de travail de milieu auprès des aînés vulnérables (TMAV), tout en souhaitant qu'un organisme puisse prendre la relève le plus rapidement possible.**

« Nous sommes bien conscients de l'importance que revêt le travail de milieu auprès des aînés vulnérables dans la MRC des Appalaches, explique Maurice Grégoire, président du Conseil des aînés. C'est pourquoi nous souhaitons ardemment qu'un organisme réponde rapidement à notre invitation de prendre la relève. En ce qui concerne le Conseil, ce n'est plus possible de poursuivre avec la poignée de bénévoles que nous sommes. »

Toutefois, monsieur Grégoire maintient que le CDA est disposé à collaborer avec l'organisme qui prendra la relève afin d'assurer la continuité de ce service dans la région.

Le président tient également à remercier tous les partenaires qui ont permis que ce programme voit le jour et continue d'évoluer au fil des ans. Il désire également souligner d'une manière spéciale le travail accompli par les travailleuses et travailleurs de milieu, principalement Brigitte Lagassé qui exerce ses fonctions depuis la création du programme en 2016 et Geneviève Cyr qui a également passé plusieurs années auprès des aînés vulnérables.

Monsieur Grégoire rappelle qu'en 2015, M. Maurice Boulet, après avoir recherché des organismes pouvant répondre à l'appel de candidature pour un projet de travail de milieu, avait convaincu le conseil d'administration du CDA de prendre en main le projet. « Ce rôle s'inscrivait parfaitement dans notre mission d'améliorer les conditions de vie des aînés, poursuit monsieur Grégoire. Toutefois les charges administratives sont devenues trop lourdes pour nous qui n'avons aucune permanence ni aucune subvention autres que celle du Secrétariat aux aînés, destinée aux travailleuses de milieu. »

Le président du Conseil des aînés demeure convaincu que le programme est viable et peut se poursuivre s'il est géré par un organisme qui possède une structure reposant sur une permanence et non uniquement constituée de bénévoles.

« Le moment est venu de passer le flambeau, » conclut-il.

-30 -

Source : Maurice Grégoire, président, bretongregoire@cgocable.ca 418 338-1078.